



Aperçu des enseignements

publié le 22/12/2009 - mis à jour le 18/01/2010

Tout le monde reconnaît le rôle fondamental que joue la maîtrise de notre propre langue dans toutes nos activités. C'est pourquoi l'enseignement du français occupe une place centrale au collège. À la fin de la 3e, quelles que soient les études qu'ils poursuivent, les collégiens ont besoin des connaissances et des compétences acquises en français. C'est là qu'ils apprennent à s'exprimer correctement et clairement, à l'oral comme à l'écrit, à raisonner, à argumenter, à structurer leur pensée, à développer leur imagination, leur goût et leur sens de la beauté. L'enseignement du français poursuit donc au collège deux objectifs indissociables : la maîtrise de la langue et l'acquisition des repères culturels et esthétiques indispensables à la construction d'une culture partagée.

Savoirs et compétences devant être acquis à la fin du collège

S'exprimer oralement

intervenir dans un débat pour exposer une opinion et réfuter d'éventuelles objections ;

présenter un bref exposé construit en fonction d'un auditoire précis ;

lire à haute voix ou dire un texte de façon expressive.

S'exprimer par écrit

rédiger un texte d'invention, d'imagination ou d'intérêt pratique, en respectant la syntaxe et l'orthographe ;

utiliser les principales formes de discours (narration, description, explication, argumentation), éventuellement en les combinant dans un même texte ;

organiser un développement en plusieurs paragraphes ;

tenir compte, pour rédiger ces textes, de la situation de communication (à qui s'adresse le texte ? dans quel but est-il écrit ?).

Lire de façon autonome

reconnaître un texte de fiction et l'identifier par rapport à un autre texte ;

identifier le genre d'un texte (genres littéraires : roman, poésie, théâtre ; genres non littéraires : lettre de motivation, éditorial) ;

identifier la forme et la fonction du ou des discours employés (narration, description, explication, argumentation).

Être sensible aux spécificités des textes littéraires

Se documenter

Observer l'image

Pour l'ensemble des activités de français, l'élève doit maîtriser, oralement et par écrit, les principaux outils de la langue

Sur le plan grammatical

utiliser correctement les structures fondamentales (sujet, compléments du verbe et de la phrase, qualification et détermination du nom) dans la phrase simple et la phrase complexe ;

conjuguer les verbes des 1er et 2e groupes, des verbes usuels du 3e groupe ;

maîtriser les éléments qui assurent la cohérence d'ensemble d'un texte (pronoms, mots de reprise, mots de liaison) ;

opérer les choix grammaticaux permettant d'adapter ses propos à la personne à laquelle ils s'adressent, en fonction de l'effet recherché.

Sur le plan lexical

employer avec exactitude le vocabulaire usuel, concret et abstrait ;

prendre appui sur la formation des mots (préfixes, suffixes, radicaux) pour les comprendre et les orthographier.

Sur le plan orthographique

maîtriser les principales règles d'orthographe grammaticale et lexicale ;

avoir recours spontanément et efficacement aux outils de vérification (dictionnaire, correcteur d'orthographe).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.